



Risque de perdre le proces et consequences

Par **samirfrance**, le 17/12/2013 à 10:21

Bonjour, je un procès au conseil des prud'homme contre mon employeur qui a pas d'avocat, en cas ou le juge me donne pas raison , il aura il des conséquences pour la perte de procès ? merci

Par **youris**, le 17/12/2013 à 12:25

bjr,
un procès perdu ou gagné, il y a toujours des conséquences sinon cela ne servirait à rien de faire un procès.
si vous perdez, ce sera selon les demandes de la partie gagnante et la décision du juge.
le juge peut vous condamner à payer les frais engagés par votre employeur.
cdt

Par **P.M.**, le 17/12/2013 à 13:11

Bonjour(
Ce sujet fait double emploi inutilement avec [celui-ci...](#)

Par **samirfrance**, le 17/12/2013 à 21:48

je perdu mon emploi , jespere gagner le procès, et meme si je suis sans emploi ,ca risque en cas de perte de procès detre condamné de rembourser la partie adverse ? merci

Par **P.M.**, le 17/12/2013 à 21:58

Je pensais vous avoir répondu suffisamment clairement que le risque était faible...